



Communiqué de presse
01 février 2017

L'association BBCA se lance à la conquête du « Quartier Bas Carbone »

Après la mise au point du premier référentiel de mesure du bâtiment bas carbone et du label BBCA, l'association BBCA s'attelle à un nouveau défi : déterminer les caractéristiques des futurs quartiers bas carbone. Une démarche globale d'aménagement qui va permettre de réduire l'empreinte carbone des bâtiments et plus généralement celle du quartier.

La méthode de travail sera similaire à celle mise en œuvre avec succès pour le référentiel Bâtiment neuf BBCA : une commission technique est désignée par l'association qui pilote en toute indépendance ce projet. Elle s'appuiera autant que possible sur des quartiers pilotes.



« La mise au point du quartier bas carbone est une étape supplémentaire dans les travaux accomplis jusqu'à présent par l'association BBCA. La lutte contre le changement climatique passe par un aménagement urbain à l'empreinte carbone exemplaire. Le Quartier Bas Carbone, composante essentielle de la ville durable, c'est l'avenir des territoires : un axe privilégié de développement et de valorisation de l'expertise française », explique Stanislas Pottier, Président de l'association BBCA.

La grille d'analyse **QUARTIER BAS CARBONE** va combiner :

- des règles de conception des bâtiments, de la voirie et des infrastructures fondées sur l'approche ACV (Analyse du Cycle de Vie) :
 - o une architecture optimisée qui privilégie l'économie des matériaux
 - o l'utilisation de matériaux bas-carbone et recyclés
 - o la limitation des déchets de chantier
 - o la sobriété énergétique, la production locale d'énergie avec le recours aux énergies renouvelables
 - o les réseaux intelligents/smart grids
 - o l'économie circulaire : mutabilité des usages, recyclage en fin de vie

- un cahier des charges aménagement & usages permettant de limiter les rejets carbone du quartier :
 - o l'incitation à des modes de mobilité décarbonés
 - o la lutte contre le gaspillage
 - o la valorisation et le recyclage des déchets
 - o la mise en place de surfaces végétalisées adaptées aux territoires qui maximisent la capacité de stockage carbone
 - o le respect des sols



BNP PARIBAS REAL ESTATE, membre fondateur de l'association BBCA, est le partenaire mécène du futur référentiel Quartier Bas Carbone.



Thierry Laroue-Pont, Président du directoire de BNP Paribas Real Estate commente « *engagé de longue date dans l'innovation durable, il nous est apparu naturel d'apporter notre soutien à l'association BBCA pour la mise au point du référentiel Quartier Bas Carbone. Les équipes de BNP Paribas Real Estate sont déjà mobilisées pour contribuer à la création du 1^{er} quartier pilote bas carbone* »

À propos de l'association BBCA

L'Association pour le Développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) rassemble les principaux intervenants de l'acte de construire : architectes, promoteurs immobiliers, constructeurs et bureaux d'étude. L'association BBCA a mis au point le premier référentiel de mesure de l'empreinte carbone du bâtiment qui permet la délivrance du label BBCA entré en vigueur en mars 2016. Plus d'infos sur : batimentbascarbonate.org

CONTACT PRESSE



Anthony Mazelly - amazelly@wemaje.fr - 06 74 51 17 47